

## ARRÈTE PORTANT COMPOSITION DU COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF

La Présidente de l'Université Toulouse - Jean Jaurès,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D.719-3, D719-22, D.719-24, D.719-28 ;

Vu les statuts de l'université, et notamment son article 46 ;

Vu l'arrêté en date du 2 février 2023 portant proclamation du résultat de l'élection des représentant·es des personnels et des usager·ères aux conseils centraux de l'Université Toulouse - Jean Jaurès ;

Vu l'arrêté en date du 13 février 2025 portant proclamation du résultat de l'élection des représentant·es des usager·ères aux conseils centraux de l'Université Toulouse - Jean Jaurès ;

Vu la désignation des représentant·es de l'organisation syndicale Sgen-CFDT représentée au CSA ;

Vu la désignation des représentant·es de l'organisation syndicale CGT FERC-Sup représentée au CSA.

**Arrête**

### **Article 1**

Le comité électoral consultatif est présidé par la Présidente de l'université ou par son·sa représentant·e.

### **Article 2**

Les représentant·es des listes représentées au conseil d'administration de l'Université Toulouse – Jean Jaurès sont :

- Madame Laurence BARTHE, représentante de la liste Ensemble pour l'Université ;
- Monsieur Nicolas BOUYER, représentant de la liste SNASUB-FSU mobilisé pour les BIATSS ;
- Monsieur Ethan HASS, représentant de la liste Le Poing Levé, pour des élu·es au service des luttes ;
- Monsieur Théo LEGRAND, représentant de la liste Bouge Ta Fac avec l'Association Générale Etudiante de Midi-Pyrénées : Des projets au service des étudiantEs ;
- Madame Nina LOUVET, représentante de la liste UNION ETUDIANTE : pour une fac écolo, féministe, solidaire et antifa ;
- Monsieur Benjamin CONNES, représentant de la liste UNI : pour le mérite et ta réussite !
- Monsieur Hosni MERNARI, représentant de la liste SUD-EDUCATION ;
- Madame Margot PEREIRA, représentante de la liste DÉCoRe (Doctorant·es élu·es à la Commission Recherche) ;
- Monsieur Fabrice RENEAUD, représentant de la liste SNESUP-FSU Le cœur de notre métier - Notre métier au cœur ;
- Monsieur Michel REZNIKOFF, représentant de la liste l'UNSA votre alliée du quotidien ;
- Monsieur Ilan SALLES, représentant de la liste Le Poing Levé, pour des élu·es au service des luttes.

### **Article 3**

Les représentant·es des listes présentes au Comité social d'administration et qui ne sont pas représentées au conseil d'administration, sont :

- Monsieur Pierre SOUBIAS, représentante de l'organisation syndicale Sgen-CFDT ;
- Madame Oujda KHERCHICHE représentante de l'organisation syndicale CGT FERC-Sup.

**Article 4**

Le comité électoral consultatif comprend également :

- le·la représentant·e du·de la Recteur·rice de région académique ;
- le·la chef·fe du service en charge des élections ou son·sa représentant·e ;

Lorsqu'ils·elles sont connu·es, les délégué·es des listes de candidat·es mentionnés à l'article D.719-22 participent au comité.

A Toulouse, le 18 novembre 2025

**Emmanuelle GARNIER**

